

---

# Rapport de votes aux Assemblées Générales

Saison 2020

---

## Exercice de la politique de vote sur l'année 2020

### 1. Contexte et objectifs

Conformément à la réglementation applicable en la matière, La Financière Responsable rend compte dans ce document de l'application de sa politique de vote pour l'exercice 2020.

La Financière Responsable a établi une politique de vote présentant les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion financière. La politique de vote de La Financière Responsable a été décrite initialement début 2008 pour application les années suivantes.

### 2. Rappel synthétique des principes retenus pour l'exercice des droits de vote

- Exercer les droits de vote rattachés aux titres détenus par les fonds gérés par La Financière Responsable ;
- Exercer les droits de vote pour défendre les intérêts des porteurs de parts des fonds gérés et ainsi, voter contre toute résolution qui limiterait les intérêts des actionnaires minoritaires ;
- Assurer une participation résultant d'une position prise par LFR ou d'une recommandation émise par la place financière de Paris (recommandations de vote de l'AFG).

Et dans tous les cas :

- Ne pas utiliser d'approche par type d'émetteur ou par seuil de détention mais plutôt par type de résolution proposée.

### 3. Bilan de l'exercice 2020

#### 4.1 Périmètre de vote

A partir de l'interface informatique « Proxy Edge », il nous a été possible d'être informés et de voter en temps voulu, pour l'ensemble des émetteurs composant les portefeuilles (à l'exception des votes pour les titres solidaires non cotés qui ne sont pas gérés dans « Proxy Edge »). Par rapport aux exercices précédents, le périmètre de vote a concerné aussi bien les valeurs françaises que les valeurs étrangères détenues en portefeuille.

Tableau récapitulatif de la méthode de vote pour l'exercice 2020

	LFR Euro Développement Durable ISR	LFR Actions Solidaires ISR	LFR Inclusion Responsable ISR
Vote physique lors de l'AG	0	0	0
Vote à distance :	34	33	27
- Dont valeurs françaises	19	18	19
- Dont valeurs étrangères	15	15	8
Actions préférentielles sans droit de vote	1	1	0
Absence de vote	2	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>27</b>
Valeurs non présentes en portefeuille au moment de l'AG	3	3	4

Concernant LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR et LFR Inclusion Responsable ISR le vote en ligne via « Proxy Edge » a concerné la totalité des émetteurs (à l'exception des votes pour les titres solidaires non cotés). Par ailleurs, nous étions actionnaires d'une valeur allemande, Sartorius AG, via des actions préférentielles sans droit de vote.

La Financière Responsable n'a pas exercé ses droits de vote sur des émetteurs entrés dans le portefeuille à une date ultérieure à la tenue de l'assemblée générale (Saint-Gobain, Worldline) ou sortis du portefeuille à une date antérieure à la tenue de l'assemblée générale (Maisons du Monde, Ingenico).

Enfin, deux valeurs sont entrées en portefeuille après la date limite de vote électronique (Givaudan, Lonza) et n'ont ainsi pas pu être votées.

#### 4.2 Synthèse des votes par fonds en 2020

##### Fonds LFR Euro Développement Durable ISR

Pour ces 34 assemblées générales de sociétés, nous avons analysé et voté pour 645 résolutions proposées : 632 résolutions ont fait l'objet d'un vote positif et 13 résolutions ont fait l'objet d'un vote négatif (soit au global 2,0%).

##### Fonds LFR Actions Solidaires ISR

Pour ces 33 assemblées générales de sociétés cotées, nous avons analysé et voté pour 611 résolutions proposées : 600 résolutions ont fait l'objet d'un vote positif et 11 résolutions ont fait l'objet d'un vote négatif (soit au global 1,8%).

Pour les sociétés solidaires non cotées, France Active et Habitat & Humanisme, le vote aux résolutions pour le compte du FCP LFR Actions Solidaires ISR a été fait par correspondance. Nous n'avons à ce titre émis aucune recommandation de vote contre ou de vote d'abstention aux résolutions présentées. Le vote pour SIDI n'a pas été réalisé.

### Fonds LFR Inclusion Responsable ISR

Pour ces 27 assemblées générales de sociétés, nous avons analysé et voté pour 609 résolutions proposées : 592 résolutions ont fait l'objet d'un vote positif et 17 résolutions ont fait l'objet d'un vote négatif (soit au global 2,8%).

Le tableau ci-dessous récapitule l'expression de la politique de vote adoptée en 2020 pour les fonds

OPC	Nombre d'AG	Nombre de résolutions	Taux de rejet
LFR Euro Développement Durable ISR	34	645	2,0 %
LFR Actions Solidaires ISR	33	611	1,8 %
LFR Inclusion Responsable ISR	27	609	2,8 %

Sur les dix-huit votes contre exprimés à travers les trois fonds, quinze résolutions ont fait l'objet d'un vote contre en raison d'opérations en capital allant à l'encontre des intérêts des minoritaires (augmentation du capital supérieure à 10% sans droit préférentiel de souscription).

Trois résolutions ont fait l'objet d'un vote contre en raison de conflits avec nos principes de gouvernance (mandats cumulés supérieurs à 12 ans, critères de rémunération insuffisamment détaillés).

Par rapport aux principes de la politique de vote de La Financière Responsable, nous n'avons noté aucun conflit, cas d'abstention ou de vote contre liés aux risques de réputation et opérationnels attachés aux enjeux de développement durable (respect de l'environnement, des droits de l'homme...).

#### **4. Prévisions pour l'année 2021**

Pour l'année 2021, l'objectif est d'exercer dès que possible les droits de vote rattachés aux titres détenus, sans minima de seuil de détention, par les OPC gérés par La Financière Responsable.

Stéphane Prévost

Responsable de Gestion